



GERFLINT

ISSN 1724-0700

ISSN en ligne 2260-8087

Antonella Leoncini Bartoli (Coord),
*Les voix / voies de la traduction -
 Repères-Dorif – Volet n°2/2016*

Roberto Dapavo

Université de Turin, Italie

roberto.dapavo@unito.it

Les voix / voies de la traduction constitue le deuxième volet d'un numéro de la revue en ligne *Repères-Dorif* qui fait suite aux dialogues qui ont eu lieu à Rome les 5 et 6 décembre 2013, organisés par l'Université La Sapienza et le Centre d'Études Italo-françaises de l'Université Roma Tre.

Le premier volet, paru en octobre 2015, a été coordonné par Laura Santone et vise à analyser les aspects moins « techniques » du domaine de la traduction.

Le deuxième, coordonné par Antonella Leoncini Bartoli, se veut un moment de réflexion sur les aspects liés à la traduction des langues de spécialité et à la terminologie « de secteur » : domaines juridique, économique, démographique, avec le but de faire dialoguer la science de la traduction avec ces disciplines différentes. Linguistes et chercheurs « de secteur » dialoguent à partir d'une confrontation interlinguistique afin que « les premiers puissent être sensibilisés à quelques concepts, repères et limites fondamentaux des disciplines concernées et que les seconds puissent prendre la mesure du travail accompli et à accomplir sur les langues qu'ils utilisent dans leur activité professionnelle au sujet desquelles ils ont rarement l'occasion de s'exprimer » (Leoncini Bartoli).

Le numéro s'ouvre avec un article de Stefania Cavagnoli (*Il discorso giuridico fra equivalenza, cultura, soluzioni possibili*). L'auteur focalise son attention sur l'analyse de la traduction juridique et sur les rapports entre le langage du droit et le langage commun : le premier puise continuellement à l'intérieur du second et entre les deux il y a une osmose continue. Travailler sur la traduction juridique signifie forcément s'occuper de comparaison mais surtout de culture : de référence et de sa transposition dans les textes juridiques. Des critiques tels que Häberle considèrent le texte juridique comme une transcription culturelle et le traducteur devient, par conséquent, un médiateur culturel qui agit dans une optique interdisciplinaire. Le traducteur peut apporter une contribution importante à l'interprétation du texte source et au travail du juriste mais il doit posséder une grande sensibilité linguistique, culturelle et disciplinaire. Selon Cavagnoli les points faibles et les pièges pour la traduction juridique se manifestent avec les problèmes de la « *vaghezza* » (flou), de l'ambiguïté et de la contrefaçon. Faute de correspondance

exacte, le juriste-traducteur doit parvenir à un compromis avec les normes civiques et juridiques mais aussi avec la société. Face aux divergences traductives se profile le problème de l'uniformité interprétative. La Cour de justice européenne a élaboré des principes pour l'interprétation des textes multilingues qui soulignent le caractère officiel de toutes les versions linguistiques : tous les textes doivent recevoir une interprétation uniforme. L'approche traductive doit donc s'ouvrir à l'approche comparative et le juriste-traducteur doit élargir ses horizons au débat et à la comparaison.

On reste dans le domaine de la traduction juridique avec l'essai de Micaela Rossi. Dans son article *Formation des traducteurs et terminologie juridique: quelques réflexions méthodologiques*, l'auteur relate son expérience didactique au sein du *Master Forum en traduction juridique* activé à l'Université de Gênes depuis 2003. Rossi souligne, elle aussi, le profond ancrage culturel de la terminologie juridique. Chaque langue tend à modeler les terminologies par son empreinte culturelle. Le domaine de la terminologie juridique, de par sa propre nature, reste complexe et se place sous le signe de la variation. Les linguistes ont récemment commencé à s'intéresser à la dimension de variation conceptuelle et dénominative qui caractérise le domaine du droit, ainsi qu'à la variation sur l'axe diachronique. Un terme peut en effet être modifié dans le temps, en tenant compte de son référent originaire. C'est le cas du concept de « juge de paix » créé en 1790, qui évolue en 1958 avec la dénomination de « tribunal d'instance », pour arriver à l'actuel « juge de proximité » (2002). La traduction juridique ne peut pas faire abstraction de la variation diatopique, difficile à saisir, car elle pose plusieurs problèmes de traduction liés à des cas de figure divers ; les difficultés peuvent concerner un même système juridique à base plurilingue, mais aussi, inversement, des problèmes terminologiques liés à la variation qui dérive de l'expression de systèmes juridiques différents dans des langues différentes (comme les cas du Canada et de l'Union Européenne). Les problèmes d'analyse contrastive peuvent concerner enfin des systèmes juridiques différents exprimés dans la même langue (c'est le cas par exemple du droit français et belge), dans ce dernier cas la difficulté principale est liée à la divergence conceptuelle. Rossi présente un exemple d'activité didactique développée à l'intérieur du Master centrée sur le microdomaine particulier des « *delitti contro l'onore e la reputazione* » (délits contre l'honneur et la réputation) en prenant en considération trois termes clé du Code pénal italien: « *calunnia* », « *ingiuria* » et « *diffamazione* ». Le but du Master est celui de sensibiliser les apprenants à la terminologie comparée dans le domaine juridique et de peaufiner une méthodologie qui tient compte de la complexité du langage du droit, de sa variation sur la base des contextes de communication, des typologies textuelles, des traditions linguistiques et juridiques.

Dionino Zappacosta (*Il giurilinguista nel diritto del commercio internazionale*) s'attache, quant à lui, à analyser le rôle du jurilinguiste ainsi que le domaine d'action de la jurilinguistique dans le contexte des échanges commerciaux internationaux. Le jurilinguiste étudie et applique à la fois l'*ars interpretandi* et l'*ars traducendi*. L'auteur présente les difficultés et les pièges qui dérivent du croisement entre la linguistique et le droit des entreprises. À l'intérieur d'un monde des affaires en constante évolution le jurilinguiste assume une position importante. Il s'agit d'un spécialiste qui se caractérise par un profil double : linguiste et traducteur d'un côté, juriste de l'autre. Zappacosta souligne la relation étroite entre les concepts juridiques et la langue courante. Pour la plupart des termes utilisés dans le domaine du droit il y a coïncidence, au niveau du signifiant, avec ceux de la langue courante, mais ces derniers acquièrent dans le langage juridique « une définition plus restreinte, une précision technique indispensables du point de vue des impératifs juridiques ». L'auteur exemplifie les problèmes liés au jurilinguisme dans des contextes nationaux tels que le Canada, pays bilingue avec un double système normatif. Le jurilinguiste peut diversifier ses compétences et ses domaines d'action à l'intérieur de plusieurs secteurs professionnels. À l'intérieur du commerce international, le jurilinguiste agit dans le domaine des contrats des entreprises mais aussi dans la traduction des échanges internationaux ; enfin il peut devenir une figure de référence pour les activités judiciaires et pour les passages des entreprises à vocation transfrontalière. Dans le domaine du droit commercial international, l'apport du jurilinguiste peut se déployer dans l'œuvre des auxiliaires de justice car il y a de plus en plus d'entreprises et de sociétés transfrontalières qui délocalisent leur siège légal.

On change un peu de perspective avec l'article de Gilles Campagnolo, *Questions théoriques et pratiques posées par la traduction en français d'un texte fondateur d'économie politique: les «Recherches sur la méthode» de Carl Menger*. L'auteur nous parle de son expérience directe en tant que traducteur d'un texte fondateur de l'école de pensée économique dite aujourd'hui « autrichienne ». Cet essai, publié en 1883 à Leipzig, est enfin disponible en traduction intégrale pour le public français (2011). Cet article montre l'importance des traductions, à partir de l'original, pour la connaissance et la diffusion de la pensée économique car le passage systématique par une troisième langue - très souvent l'anglais - est à l'origine de malentendus et d'erreurs. L'article s'ouvre avec une étude du contexte basée sur des documents d'archives, quelques rappels sur la figure de Menger (1840-1921) et sa place en France aujourd'hui. Parmi les causes de ce long silence on trouve plusieurs facteurs socio-politiques dont le revanchisme et les rivalités franco-allemandes qui nuisent gravement à toute circulation des théories germanophones.

L'auteur affronte ensuite les aspects textuels de sa traduction ; il évoque les problèmes et les difficultés qu'il a eu à rendre un texte pivot de l'économie politique écrit et conçu il y a plus d'un siècle : il fallait en effet tenir compte de la langue fin XIX^e siècle de Menger, « professeur ordinaire » qui utilise parfois des tournures archaïsantes ou des expressions viennoises de l'époque difficiles à rendre en français. Cet article nous fait réfléchir sur le rôle et la formation du traducteur qui doit posséder une somme de connaissances dans divers domaines.

Dans l'essai *Parcours entre recherche et didactique: la traduction en français du « gerundio » et de la préposition « tra / fra »*, Marie-France Merger et Lorella Sini proposent des réflexions autour de la valeur syntaxique et sémantique du gérondif italien ainsi que la valeur sémantique de la préposition spatiale « tra / fra » (entre) à travers une critique linguistique des manuels de grammaire pour italophones, de grammaires scientifiques et de quelques dictionnaires bilingues et monolingues, avec le but de parvenir à la détermination d'une norme syntaxique à des fins didactiques. Les réflexions proposées naissent à l'occasion de la parution du *Nouveau Côte à Côte* (Padova, Amon, 2013), aboutissement, en son temps, de réflexions linguistiques menées autour d'un groupe de recherche du *Do.Ri.F Università* sur la syntaxe française et italienne coordonné par Françoise Bidaud. Cette étude met en évidence « des explications stéréotypées que les grammaires d'apprentissage ont cristallisées au fil du temps en se reproduisant les unes les autres », des inexactitudes qui se représentent d'une grammaire à l'autre. Le but de cet article est de présenter un travail de désambiguïsation sur les points de disjonction syntaxique entre une langue et l'autre. Les grammaires françaises classiques normatives abordent le gérondif d'un point de vue morphologique et se limitent à analyser sa fonction syntaxique en laissant de côté la valeur sémantique ; les grammaires du FLE publiées en Italie calquent ce schéma.

La deuxième partie de l'exposé prend en examen la traduction des prépositions spatiales « tra / fra », dont « la traduction par 'entre' ou 'parmi' n'est pas univoque, et l'emploi de l'une ou de l'autre suscite des hésitations même chez les locuteurs natifs ». Les résultats des réflexions menées par les auteurs mettent en évidence la valeur de disjonction de « entre » mais aussi, en même temps, une idée de relation qui réunit : on pourrait donc parler d'une double valeur opposée de cette préposition. L'analyse nous fait comprendre que « entre » et « parmi » ne sont pas des prépositions vides de sens, comme pourrait l'être par exemple « à » ou « de », mais des mots de sens plein.

L'essai de Maria Margherita Mattioda (*La voie «initiatique» de la traduction / localisation: le cas des produits agroalimentaires*) analyse la communication multilingue de quelques entreprises françaises et italiennes présentes sur le marché

international, sélectionnées en fonction de leur taille et de leur identité *corporate* (*De Cecco, Bonne Maman, Gruppolactalisitalia, Lavazza, Accademia Barilla, Consorzio Parmigiano Reggiano, Illy*). En faisant le cas des produits agroalimentaires, l'auteur parle d' « un modèle 'standardadapté' où les nuances des dynamiques polycentriques permettent de replacer les composantes culturospécifiques dans un environnement symbolique ». L'auteur illustre la voie « initiatique » de la communication multilingue dans les sites des entreprises examinées, ce qui permet de « mettre en évidence les stratégies communicationnelles et traductionnelles utilisées pour proposer des produits 'à charge culturelle partagée' ». La voie « initiatique » fait référence à une nouvelle tendance de la traduction dans la pratique actuelle de la communication des entreprises qui met en place des stratégies de promotion commerciales pour des marchés ciblés. La communication multilingue des entreprises agroalimentaires est le fruit d'un « compromis entre les perceptions internes et les contraintes externes ». Le marketing international de l'agroalimentaire, suit d'une part les tendances actuelles d'un monde vu comme village planétaire avec une « mcdonaldisation » totalisante des goûts et des habitudes de consommation qui porte à une production alimentaire à l'échelle internationale avec une adéquation collective aux normes de fabrication industrielle. D'autre part, il tient compte des instances locales et de la nécessité de diversifier les stratégies de communication. Cette nouvelle tendance du marketing prévoit donc l'initiation des consommateurs aux valeurs symboliques et rituelles liées aux produits. L'auteur propose un classement des formes initiatiques repérées sur les sites web des entreprises agroalimentaires italiennes et françaises analysées, en relevant quelques croisements catégoriels : initiation par découverte, par décodage, pédagogique, sensorielle. Le résultat de l'enquête permet de voir comment la traduction fait partie des « processus d'acculturation inséparables de ceux de déculturation » et de certains rites d'initiation culturelle et interculturelle.

Dans le dernier article, *Le projet Demopædia: questions terminologiques liées à l'élaboration du Dictionnaire démographique multilingue*, Elena Ambrosetti, Nicolas Brouard et Cristina Giudici présentent le projet *Demopædia* à l'origine du *Dictionnaire démographique multilingue*, élaboré dans une optique comparative. Cet essai retrace les moments importants qui ont jalonné l'histoire de la série des dictionnaires démographiques encyclopédiques multilingues. C'est en 1949 que la Commission de la population des Nations Unies chargeait sa Division de la population de rassembler un groupe d'experts avec le but de rédiger le premier dictionnaire démographique multilingue. L'œuvre fut rédigée entre 1958 et 1971 avec la traduction en 14 langues. Quelques révisions suivirent dans les années 1980. Les accords conclus au congrès de Tours en 2005 entre le Bureau du Comité National

Français et la Division de la population des Nations Unies sont à l'origine du projet *Demopædia*. Dirigé par Nicolas Brouard, ce programme avait comme finalité de mettre à jour, d'informatiser et de rendre accessible ce dictionnaire à un plus vaste public : un projet qui a demandé un grand travail d'harmonisation linguistique et terminologique entre les différentes langues. La seconde édition italienne, terminée en 2012, a été réalisée par Elena Ambrosetti et Cristina Giudici sous la coordination de Raimondo Cagiano de Azevedo. L'organisation du dictionnaire ne prévoit pas l'ordre alphabétique des entrées car il est organisé en chapitre, sous-chapitre et paragraphes. Chaque paragraphe illustre un concept et contient des termes ou des expressions démographiques reliés les uns aux autres comme dans une encyclopédie. Cette nouvelle édition rend compte des changements profonds de la société (politiques, économiques, sociaux...) et de tout ce qui concerne, au sens large, les sciences de la population à partir des années 1960 (planification familiale, phénomène des migrations, conséquence de la maladie dans le contexte social...). Les deux traductrices italiennes montrent les difficultés rencontrées dans le travail de traduction de termes et de locutions techniques. Le projet *Demopædia* constitue une étape marquante de la recherche scientifique dans le domaine des sciences de la population.

Note

1. *Les voix / voies de la traduction*. Antonella Leoncini Bartol (coord.), *Repères-Dorif. Autour du français : langues, cultures et plurilinguisme*. Volet n° 2, février 2016. [En ligne] : http://www.dorif.it/ezine/show_issue.php?dorif_ezine=f1ad6b93f7923ad6fb-482d0cac4b8646&iss_id=18 [consulté le 30 juin 2016].